



Société anonyme au capital de 387 814.56 euros
Siège social : 200 Avenue Jean Jaurès, 69007 LYON
510 970 817 RCS Lyon

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

AU 30 JUIN 2015

SOMMAIRE

1. Attestation du responsable du rapport financier semestriel	3
2. Rapport d'activité au 30 juin 2015	4
3. Comptes semestriels résumés établis en normes IFRS au 30 juin 2015.....	9
4. Rapport d'examen limité des commissaires aux comptes sur les comptes semestriels résumés établis en normes IFRS telles qu'adoptées dans l'Union européenne	34

1. ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

1.1. Responsable du rapport financier semestriel

1. Monsieur Thomas KUHN, Directeur Général de la société POXEL.

1.2 Attestation de la personne responsable

(Art. 222-3 - 4° du Règlement Général de l'AMF)

« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables, et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes semestriels, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice ».

Lyon, le 27 août 2015

Monsieur Thomas KUHN, Directeur Général de la société POXEL.

2. RAPPORT D'ACTIVITE AU 30 JUIN 2015

2.1. Faits marquants du 1^{er} semestre 2015

POXEL est entrée en bourse le 6 février 2015 sur le marché réglementé d'Euronext à Paris (compartiment C), dans le cadre d'une Offre à Prix Ouvert auprès du public en France.

Suite à l'exercice intégral de l'option de sur-allocation portant sur 281 249 actions nouvelles supplémentaires au prix de l'offre, soit 6,66 euros par action, le nombre total d'actions offertes par la Société dans le cadre de son introduction en bourse s'élève à 4 031 248 actions nouvelles.

Le produit brut de l'émission s'élève à environ 26,8 M€. Les frais liés à cette opération se sont élevés à 3 162 K€ dont 2 318 K€ ont été imputés sur la prime d'émission.

Par ailleurs, à la même date, la Société a constaté l'exercice par Merck Serono de ses 1 088 531 BSA MS en autant d'actions ordinaires nouvelles contre un prix d'exercice de €4 354k. Ce prix a été réglé par compensation avec la dette reconnue dans les comptes de la Société. L'augmentation de capital social correspondant à la création de 1 088 531 actions nouvelles de € 0,02 de nominal se monte à € 21 770,62. Suite à cette opération, le nouveau capital social de la société se monte à € 352 558,70.

Sur le premier semestre, la Société a également procédé à la nomination de deux administrateurs indépendants et renforcé son équipe :

- Le 8 janvier 2015 : Monsieur Richard KENDER, de nationalité américaine, rejoint la Société en tant qu'administrateur indépendant et apporte son expérience acquise chez MERCK & Co comme responsable des acquisitions et transactions du groupe pendant plus de 20 ans.
- Le 5 mars 2015 : Madame Pascale BOISSEL, de nationalité française, rejoint la Société en tant qu'administrateur indépendant et présidente du comité d'audit et apporte son expérience financière acquise dans différents groupes internationaux côtés en France et aux Etats-Unis, dont IPSOGEN jusqu'à son acquisition par QIAGEN en 2012. Madame BOISSEL est actuellement DG adjointe et CFO de BIOASTER.

Enfin, Poxel a signé un contrat de liquidité avec la société ODDO Corporate Finance, en affectant un montant en espèces de €250 000. Ce contrat est effectif à compter du 26 mars 2015 pour une durée d'un an renouvelable.

2.2. Activité et résultats de la société

Activité de recherche et développement

D'un point de vue clinique, la Société a annoncé en juin 2015 les résultats de deux études cliniques significatives :

- le nouvel antidiabétique de Poxel, l'Imeglimine, atteint les objectifs d'évaluation du contrôle glycémique dans un essai de Phase 2b. L'analyse complète des résultats confirme le profil avantageux de ce candidat médicament premier dans sa classe pour le traitement

du diabète de type 2. L'étude a été présentée aux 75èmes sessions scientifiques de l'American Diabetes Association à Boston du 5 au 9 juin 2015.

- Une nouvelle étude de phase 2 établit les caractéristiques uniques de l'Imeglimine, l'antidiabétique oral de Poxel, sur le contrôle glycémique. L'Imeglimine améliore à la fois la glycémie à jeun et la glycémie post-prandiale en augmentant la sécrétion d'insuline de manière glucose-dépendante et en améliorant l'action de l'insuline. Cette étude confirme les résultats de l'essai clinique de Phase 2b et la double approche mécanistique du produit.

En mai 2015, la Société a signé un accord de licence avec ENYO Pharma SAS, une société nouvellement créée, centrée sur le traitement des infections virales aiguës et chroniques. En vertu de ce contrat, ENYO aura accès aux composés agonistes du récepteur FXR (récepteur farnesoïde X) de POXEL pour des indications thérapeutiques en infectiologie (et en particulier l'Hépatite B) avec une conservation de droits pour POXEL sur des indications incluant les maladies cardiovasculaires et du métabolisme. Poxel bénéficie d'une rémunération de 50 K€ au titre de ce contrat, comptabilisée en chiffre d'affaires.

Ressources humaines

En mai 2015, la Société a renforcé son équipe avec l'arrivée :

- De Noah D. Beerman qui a rejoint la Société comme Vice-Président Exécutif Business Development et Directeur des Opérations aux États-Unis. Noah Beerman bénéficie de plus de 25 ans d'expérience dans le secteur des Biotechnologies et a participé à la conclusion de plusieurs dizaines de deals (M&A, licensing in & out, product deal) avec de grandes sociétés pharmaceutiques.
- Du Dr Yohjiro Itoh qui rejoint la Société pour diriger ses opérations réglementaires et cliniques en Asie. Yohjiro ITOH a travaillé toute sa carrière dans de grands laboratoires internationaux opérant au Japon et a participé au développement et à l'enregistrement de plusieurs produits majeurs auprès des autorités de santé japonaises.

Résultats

Le résultat opérationnel de la société qui s'établit à -5 036 K€ est conforme aux anticipations de la société. Les dépenses de Recherche et Développement sont stables par rapport au premier semestre 2014 (3 358 K€ versus 3 512 K€).

Suite à la signature d'un accord de licence avec ENYO Pharma SAS, la Société a bénéficié d'une rémunération de 50 K€, et reconnu ainsi pour la première fois du chiffre d'affaires.

Le crédit d'impôt recherche évalué au titre du premier semestre 2015 s'élève à 947 K€, contre 1 045 K€ au 30 juin 2014.

L'accroissement des frais généraux et administratifs de 1 385 K€ pour s'établir à 2 676 K€ sur le 1er semestre 2015 s'explique par :

- les frais relatifs à l'introduction en bourse de la société pour 852 K€ (honoraires) ainsi que les frais de relations extérieures et frais de déplacement associés (environ 350 K€). Ces coûts sont non récurrents.
- l'impact de la juste valeur des paiements fondés sur des actions pour 169 K€ (non décaissable),

Le résultat financier comprend principalement la charge d'intérêts liée à l'emprunt Kreos (414 K€), compensés par des produits financiers sur placements de trésorerie (109 K€) ainsi que des produits financiers liés à la variation de la juste valeur de la dette sur le contrat avec Merck Serono (convertie en capital le 6 février 2015) et de l'instrument dérivé lié à la Tranche B de l'emprunt Kreos (éteint sur l'exercice du fait du non exercice de la tranche B).

Le résultat net s'établit à – 5 230 K€ : il est conforme aux anticipations de la société.

Trésorerie

La trésorerie au 30 juin 2015 ressort à 29 459 K€ contre 10 254 K€ au 31 décembre 2014. La progression de la trésorerie s'explique par :

- Des flux de trésorerie d'exploitation de -5 976 K€
- Des investissements de 36 K€ ;
- Le versement de 250 K€ au titre du contrat de liquidité;
- Des augmentations de capital pour un montant net de 25 875 K€ ainsi que de 25 K€ au titre de la souscription de BSA;
- Du remboursement de 433 K€ au titre d'avances remboursables et de l'emprunt Kreos.

2.3. Evolution et perspectives

Les moyens financiers dont la société dispose désormais lui permettent de continuer le développement des études et essais cliniques sur les projets Imeglimine et PXL770. Au cours du second semestre, la société va :

- Poursuivre sa stratégie de développement de ses deux principaux actifs avec en particulier les actions suivantes :
 - Sur Imeglimine :
 - Discuter du plan de développement avec les autorités de santé japonaises (PMDA) afin d'obtenir leur accord sur ce programme.
 - Poursuivre le développement au Japon avec la réalisation de la phase 2B dans ce pays
 - Tenir la réunion de fin de phase 2B avec la FDA et l'EMA afin de leur présenter les résultats complets de phase 2 obtenus sur le produit et d'obtenir leur aval sur le plan de phase 3
 - Poursuivre les autres études cliniques et non cliniques afin de recueillir des résultats sur le mécanisme d'action du produit et sur son bénéfice sur les complications du diabète et la progression de pathologie, au cours du second semestre
 - Sur PXL770 :
 - Réaliser la phase 1, afin d'évaluer la sécurité d'emploi, la tolérance du produit, et d'obtenir des premiers résultats d'efficacité
 - Préparer la phase 2a dans le but d'obtenir la preuve du concept clinique du produit
- Poursuivre les discussions de partenariats pour l'Imeglimine

2.4. Evènements survenus depuis la clôture du semestre

POXEL a annoncé en date du 24 juillet 2015, la conclusion d'un placement privé de 20 M€, dont 91% a été placé auprès d'investisseurs spécialisés et de référence dans le secteur de la santé aux Etats-Unis.

La Société a procédé au placement de 1 762 793 actions nouvelles d'une valeur nominale de 0,02 €, représentant 10% du capital de la Société. A l'issue du règlement-livraison du placement, le capital social de Poxel s'élève à 387 814,56 euros.

Le prix d'offre a été fixé à 11,35 euros, impliquant une décote de 10,9% sur la moyenne pondérée des cours des vingt dernières séances de bourse sur Euronext Paris.

À titre indicatif, la participation d'un actionnaire détenant 1% du capital social de la Société préalablement à l'émission sera portée à 0,9%.

Les actions nouvelles portent jouissance courante et ont été immédiatement admises aux négociations sur le marché règlementé Euronext Paris sous le code ISIN FR0012432516.

L'augmentation de capital a été effectuée par émission d'actions ordinaires sans droit préférentiel de souscription par placement privé au profit d'investisseurs qualifiés conformément aux articles L. 225-136 du code de commerce et L. 411-2 II du code monétaire et financier.

L'opération avait été autorisée le 15 juillet par le conseil d'administration, conformément à la délégation qui lui avait été octroyée par les 14^{ème} et 21^{ème} résolutions de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 16 juin 2015.

Les fonds levés à cette occasion seront utilisés pour renforcer le développement des activités sur le candidat médicament phare de la Société, l'Imeglimine, aux États-Unis et en Europe, pour accélérer le développement de Phase 2b/Phase 3 de l'Imeglimine en Asie et pour financer la phase 2 clinique du deuxième candidat médicament le plus avancé de la société, le PXL770.

Ce placement fait suite à l'introduction en bourse de la Société en février 2015 et permet à Poxel d'augmenter ses capacités de recherche et développement afin d'accélérer le développement de l'Imeglimine et du PXL770 chez les patients diabétiques de type 2.

Dans le cadre de l'augmentation de capital, Poxel a pris un engagement d'abstention d'une durée de 90 jours à compter de la date de règlement-livraison prévue le 29 juillet 2015, sous réserve de certaines exceptions usuelles. Par ailleurs, certains engagements de conservation qui avaient été pris par les actionnaires financiers dans le cadre de l'introduction en bourse ont été modifiés de sorte que ceux-ci seront désormais tenus à un engagement de conservation portant au total sur 9 162 692 actions de la Société pour une durée de 90 jours à compter de la date de règlement-livraison de l'émission et de 2 290 923 de ces mêmes actions pour une durée de 180 jours à compter de cette même date. Les engagements de conservation du management restent inchangés par rapport aux engagements pris lors de l'introduction en bourse (engagement de conservation expirant 12 mois après l'introduction en bourse).

2.5. Facteurs de risques et transactions entre parties liées

2.5.1 Facteurs de risques

Les risques relatifs à la société sont précisés dans le chapitre 4 « Facteurs de risques » du document de base la société.

2.5.2 Transactions entre parties liées

Les transactions entre parties liées sont de même nature que celles présentées au chapitre 19 « Opérations avec des apparentés » du Document de base. Sur les six premiers mois de 2015, Il n'existe pas d'opération significative conclue avec un dirigeant ou un membre du conseil d'administration.

3. COMPTES SEMESTRIELS RESUMES ETABLIS EN NORMES IFRS AU 30 JUIN 2015

3.1. Etat de la situation financière

POXEL	Notes	30/06/2015	31/12/2014
Etat de situation financière		€	€
ACTIF			
Goodwill	-	-	-
Immobilisations incorporelles	3	714	910
Immobilisations corporelles	4	25 366	21 335
Autres actifs financiers non courants	5	438 811	285 569
Impôts différés actifs	19	-	-
Total actifs non courants		464 891	307 813
Stocks	-	-	-
Clients et comptes rattachés	-	60 000	-
Autres créances	6	3 473 629	3 264 451
Actif d'impôt exigible	19	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7	29 459 450	10 253 635
Total actifs courants		32 993 079	13 518 086
Total Actif		33 457 971	13 825 899
PASSIF			
Capitaux propres			
Capital	9	352 559	250 163
Primes d'émission et d'apport	9	63 414 187	30 366 675
Réserves - part du groupe	9	(32 660 421)	(19 081 894)
Résultat - part du groupe	9	(5 230 646)	(14 082 448)
Capitaux propres, part du Groupe		25 875 678	(2 547 504)
Intérêts ne conférant pas le contrôle		-	-
Total des capitaux propres		25 875 678	(2 547 504)
Passifs non courants			
Engagements envers le personnel	12	111 833	97 758
Dettes financières non courantes	11	2 770 924	3 865 785
Dérivés passifs	11	-	451 922
Passifs non courants		2 882 757	4 415 465
Passifs courants			
Dettes financières courantes	11	2 106 767	8 551 302
Provisions	13	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14.1	2 302 291	3 098 682
Dettes fiscales et sociales	14.2	275 478	307 955
Autres créditeurs et dettes diverses	14.3	15 000	-
Passifs courants		4 699 536	11 957 939
Total Passif		33 457 971	13 825 899

3.2. Compte de résultat

POXEL	Notes	30/06/2015	30/06/2014
Etat du résultat global		€	€
Chiffre d'affaires	15	50 000	-
Coûts des ventes		-	-
Marge brute		50 000	-
Frais de recherche et développement			
Frais de recherche et développement	16.1	(3 358 224)	(3 512 569)
Subvention	16.1	947 912	1 046 914
Frais généraux et administratifs	16.2	(2 675 876)	(1 291 444)
Autres produits		-	-
Autres charges		-	-
Résultat opérationnel		(5 036 190)	(3 757 101)
Charges financières			
Charges financières	18	(390 560)	(7 060 792)
Produits financiers	18	195 996	20 612
Gains et pertes de change	18	107	-
Résultat avant impôts		(5 230 646)	(10 797 280)
Charge d'impôts	19	-	-
Résultat net		(5 230 646)	(10 797 280)
<i>Part du Groupe</i>		(5 230 646)	(10 797 280)
<i>Intérêts ne conférant pas le contrôle</i>		-	-
Résultat par action	Notes	30/06/2015	30/06/2014
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation		17 073 292	8 015 041
Résultat de base par action (€/action)	20	(0,31)	(1,35)
Résultat dilué par action (€/action)	20	(0,31)	(1,35)

3.3. Etat du Résultat Global

POXEL - IFRS	30/06/2015	30/06/2014	
Etat du Résultat Global	€	€	
Bénéfice de l'exercice	(5 230 646)	(10 797 280)	
Ecart actuariels (non recyclable)	(2 749)	6 132	
Effet d'impôts rattachables à ces éléments			
Autres éléments du résultat global (net d'impôts)	(2 749)	6 132	
Résultat Global	(5 233 395)	(10 791 148)	
<i>Part du Groupe</i>		(5 233 395)	(10 791 148)
<i>Intérêts ne conférant pas le contrôle</i>		-	-

3.4. Variation des capitaux propres

POXEL Variation des capitaux propres	Capital Nombre d'actions	Capital	Primes liées au capital	Réserves et résultat	Ecarts de conversion	Ecarts actuariels	Capitaux propres part du Groupe	Intérêts ne conférant pas le contrôle	Capitaux propres
		€	€	€	€	€	€	€	€
Au 31 décembre 2013	389 990	194 997	352 772	(20 532 858)	-	(25 132)	(20 010 221)	-	(20 010 221)
Résultat net 30 juin 2014				(10 797 280)			(10 797 280)		(10 797 280)
Autres éléments du résultat global						6 132			
Résultat global				(10 797 280)		6 132	(10 791 148)		(10 791 148)
Dividendes									
Division du nominal par 20	7 409 810								
Emission d'actions	645 722	12 914	5 141 589				5 154 504		5 154 504
Souscription de BSA			30 001				30 001		30 001
Paievements en actions				790 584			790 584		790 584
Réduction de capital		(39 001)		39 001					
Frais d'augmentation de capital			(618 561)				(618 561)		(618 561)
Au 30 juin 2014	8 445 522	168 910	4 905 801	(30 500 552)	-	(19 000)	(25 444 841)	-	(25 444 841)
Au 31 décembre 2014	12 508 156	250 163	30 366 675	(33 151 439)	-	(12 904)	(2 547 505)	-	(2 547 505)
Résultat net 30 juin 2015				(5 230 646)			(5 230 646)		(5 230 646)
Autres éléments du résultat global						(2 749)	(2 749)		(2 749)
Résultat global				(5 230 646)		(2 749)	(5 233 395)		(5 233 395)
Dividendes									
Emission d'actions	5 119 779	102 396	33 995 333				34 097 728		34 097 728
Souscription de BSA			25 500				25 500		25 500
Paievements en actions				630 098			630 098		630 098
Réduction de capital									
Actions propres				(123 429)			(123 429)		(123 429)
Frais d'augmentation de capital			(973 320)				(973 320)		(973 320)
Au 30 juin 2015	17 627 935	352 559	63 414 187	(37 875 416)	-	(15 653)	25 875 678	-	25 875 678

3.5. Tableau des flux de trésorerie

POXEL - IFRS	Notes	30/06/2015	31/12/2014
Tableau des flux de trésorerie		€	€
Flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles			
Résultat net des activités poursuivies		(5 230 646)	(14 082 448)
Résultat net des activités abandonnées			
Résultat net		(5 230 646)	(14 082 448)
(-) Elimination des amortissement des immobilisations incorporelles		3 (700)	(285)
(-) Elimination des amortissement des immobilisation corporelles		4 (4 832)	(12 057)
(-) Dotations provisions		12 (11 327)	(24 676)
(-) Reprises provisions			
(-) Charge liée aux paiements fondés sur des actions		10 (630 098)	(792 533)
(-) Impôts payés			
(-) Variation des impôts différés		-	-
(-) Variation de la juste-valeur de la dette financière (OC)		-	(2 049 160)
(-) Variation de la juste-valeur de la dette Merck Serono		11.3 52 214	(4 736 958)
(-) Variation de la juste-valeur du dérivé / intérêts Kreos		(109 714)	(209 023)
(-) Subvention virée au résultat		11.2 (14 755)	(28 677)
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôts		(4 511 435)	(6 229 080)
(-) Variation du besoin en fonds de roulement		1 464 167	28 915
Flux de trésorerie générés par l'exploitation		(5 975 602)	(6 257 995)
Flux de trésorerie générés par l'investissement			
Acquisition d'immobilisations incorporelles		3 (145)	(1 050)
Capitalisation des frais de développement		3 -	-
Acquisition d'immobilisations corporelles		4 (8 863)	(12 826)
Souscription de dépôts à terme classés en autres actifs financiers non courants		-	-
Cession d'immobilisations		-	-
Autres flux d'investissements		5 (276 672)	(276 950)
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		(285 680)	(290 826)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement			
Augmentation de de capital + prime d'émission net de frais		10 25 874 792	3 969 334
Souscription de BSA		10 25 500	30 001
Encaissement d'avances et de subventions conditionnées		11.2 -	-
Emission d'emprunts		-	-
Remboursements d'emprunts et d'avances conditionnées		11.2 (433 195)	(22 500)
Emission d'emprunt obligataire		-	4 855 000
Dérivé passif		-	-
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		25 467 097	8 831 835
Incidences des variations des cours de devises			-
Augmentation (Diminution de la trésorerie)		19 205 815	2 283 014
Trésorerie et équivalent de trésorerie à l'ouverture (y compris concours bancaires courants)		10 253 635	7 970 622
Trésorerie et équivalent de trésorerie à la clôture (y compris concours bancaires courants)		29 459 450	10 253 635
Augmentation (Diminution de la trésorerie)		19 205 815	2 283 013
Trésorerie et équivalent de trésorerie		7 29 459 450	10 253 635
Concours bancaires courants		11 -	-
Trésorerie et équivalent de trésorerie à la clôture (y compris concours bancaires courants)		29 459 450	10 253 635

3.6. Analyse détaillée de la variation du besoin de fond de roulement (BFR)

Détail de la variation du BFR	30/06/2015	31/12/2014
Autres actifs non courants	-	-
Stocks (net des dépréciations de stocks)	-	-
Clients et comptes rattachés (nets des dépréciations de créances clients)	60 000	-
Autres créances	590 299	(1 381 388)
Autres actifs financiers courants	-	-
Actif d'impôt exigible	-	-
Dettes d'exploitation et autres dettes non courantes	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	796 391	1 380 498
Dettes fiscales et sociales	32 477	29 806
Autres créditeurs et dettes diverses	(15 000)	-
Total des variations	1 464 167	28 915

3.7. Notes aux états financiers semestriels

(Sauf indication contraire les montants mentionnés dans cette annexe sont en euros.)

Note 1 : Présentation de l'activité et des évènements majeurs

Les états financiers résumés de POXEL établis selon les normes IFRS pour la période du 1er janvier au 30 juin 2015 ont été arrêtés par le conseil d'administration du 27 août 2015 et autorisés à la publication.

1.1 Information relative à la Société et à son activité

Créée en mars 2009 suite à un « spin-off » de Merck Serono, la Société POXEL (Société anonyme de droit français) a pour activité le développement de molécules innovantes et premières dans leur classe pour le traitement du diabète de type 2.

Adresse du siège social :

200 Avenue Jean Jaurès, 69007 LYON

Numéro du Registre du Commerce et des Sociétés : 510 970 817 RCS de LYON

La Société POXEL est ci-après dénommée la « Société ».

1.2 Evènements marquants du 1er semestre 2015

Introduction en bourse sur le marché d'Euronext à Paris

Afin de pouvoir financer ses différents projets de recherche et développement, la Société s'est introduite en bourse sur le marché réglementé d'Euronext à Paris, compartiment C, le 6 février 2015. Suite à l'exercice intégral de l'option de surallocation portant sur 281 249 actions nouvelles supplémentaires au prix de l'offre, soit 6,66 euros par action, le nombre total d'actions offertes par la Société dans le cadre de son introduction en bourse s'élève à 4 031 248 actions nouvelles. Le produit brut de l'émission s'élève à environ 26,8 M€.

Augmentation de capital

A la date du 6 février 2015, la Société a constaté l'exercice par Merck Serono de ses 1 088 531 BSA MS en autant d'actions ordinaires nouvelles contre un prix d'exercice de €4 354k. Ce prix a été réglé par compensation avec la dette reconnue dans les comptes de la Société. L'augmentation de capital social correspondant à la création de 1 088 531 actions nouvelles de € 0,02 de nominal s'élève à € 21 770,62. Suite à cette opération, le nouveau capital social se monte à € 352 558,70.

Nomination de deux administrateurs indépendants

Début 2015, Poxel a procédé à la nomination de deux administrateurs indépendants

- Le 8 janvier 2015 : Monsieur Rich KENDER, de nationalité américaine qui apporte son expérience acquise chez MERCK & Co comme responsable des acquisitions et transactions du groupe pendant plus de 20 ans.
- Le 5 mars 2015 : Madame Pascale BOISSEL, de nationalité française, qui apporte son expérience financière acquise dans différents groupes internationaux dont IPSOGEN jusqu'à son acquisition par QIAGEN en 2012. Elle est actuellement DG adjointe et CFO de BIOASTER. Pascale BOISSEL devient présidente du Comité d'audit.

Renforcement de l'équipe

En mai 2015 :

- Noah D. Beerman a rejoint la Société comme Vice-Président Exécutif Business Development et Directeur des Opérations aux États-Unis.
- Le Dr Yohjiro Itoh rejoint la Société pour diriger ses opérations réglementaires et cliniques en Asie.

Résultats cliniques significatifs

En juin 2015, la Société a annoncé les résultats de deux études cliniques significatives :

- le nouvel antidiabétique de Poxel, l'Imeglimine, atteint les objectifs d'évaluation du contrôle glycémique dans un essai de Phase 2b. L'analyse complète des résultats confirme le profil avantageux de ce candidat médicament premier dans sa classe pour le traitement du diabète de type 2. L'étude a été présentée aux 75èmes sessions scientifiques de l'American Diabetes Association à Boston
- Une nouvelle étude de phase 2 établit les caractéristiques uniques de l'Imeglimine, l'antidiabétique oral de Poxel, sur le contrôle glycémique. L'Imeglimine améliore à la fois la glycémie à jeun et la glycémie post-prandiale en augmentant la sécrétion d'insuline de manière glucose-dépendante et en améliorant l'action de l'insuline. Cette étude confirme les résultats de l'essai clinique de Phase 2b et la double approche mécanistique du produit.

Signature d'un premier accord de licence

En mai 2015, la Société a signé un accord de licence avec ENYO Pharma SAS, une société nouvellement créée, centrée sur le traitement des infections virales aiguës et chroniques. En vertu de ce contrat, ENYO aura accès aux composés agonistes du récepteur FXR (récepteur farnesoïde X) de POXEL pour des indications thérapeutiques en infectiologie avec une conservation de droits pour POXEL sur des indications incluant les maladies cardiovasculaires et du métabolisme. Poxel bénéficie d'une rémunération de 50 K€ au titre de ce contrat, comptabilisée en chiffre d'affaires.

Contrat de liquidité

Poxel a signé un contrat de liquidité avec la société ODDO Corporate Finance, en affectant un montant en espèces de €250 000. Ce contrat est effectif à compter du 26 mars 2015 pour une durée d'un an renouvelable.

1.3 Evènements postérieurs à la clôture

Le 24 juillet 2015, la Société a procédé placement privé d'un montant de 20 millions d'euros auprès d'investisseurs institutionnels aux États-Unis et en Europe. Les investisseurs américains représentent 91% de ce placement

De ce fait, 1 762 793 actions nouvelles ont été créées, d'une valeur nominale de 0,02 euro, représentant 10% du capital de la Société. A l'issue du règlement-livraison du placement, le capital social de Poxel s'élève à 387 814,56 euros.

Le prix d'offre a été fixé à 11,35 euros, impliquant une décote de 10,9% sur la moyenne pondérée des cours des vingt dernières séances de bourse sur Euronext Paris

Note 2 : Principes, règles et méthodes comptables

Les états financiers sont présentés en euros sauf indication contraire.

2.1 Principe d'établissement des comptes

Déclaration de conformité

La société POXEL a établi ses comptes, arrêtés par le Conseil d'administration le 27 août 2015, conformément aux normes et interprétations publiées par l'International Accounting Standards Boards (IASB) et adoptées par l'Union Européenne à la date de préparation des états financiers, et ceci pour toutes les périodes présentées.

Ce référentiel, disponible sur le site de la Commission européenne (http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm), intègre les normes comptables internationales (IAS et IFRS), les interprétations du comité permanent d'interprétation (Standing Interpretations Committee – SIC) et du comité d'interprétation des normes d'informations financières internationales (International Financial Interpretations Committee – IFRIC).

Les principes et méthodes comptables et options retenues par la Société sont décrits ci-après. Dans certains cas, les normes IFRS laissent le choix entre l'application d'un traitement de référence ou d'un autre traitement autorisé.

Principe de préparation des états financiers

Les états financiers semestriels, présentés de manière résumée, ont été préparés conformément à la norme internationale d'information financière IAS 34 (« Information financière intermédiaire »).

Les états financiers semestriels ne comportent pas toutes les informations et annexes telles que présentées dans les états financiers annuels. De ce fait, il convient d'en effectuer la lecture en parallèle avec les états financiers de la Société établis selon les normes IFRS au 31 décembre 2014 sous réserve des particularités propres à l'établissement des comptes intermédiaires décrites ci-après.

Les comptes de la Société ont été établis selon le principe du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux dispositions édictées par les normes IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes suivantes.

Continuité d'exploitation

L'hypothèse de la continuité d'exploitation a été retenue compte tenu de la capacité financière de la Société (trésorerie disponible) au regard de ses besoins de financement des 12 prochains mois.

Méthodes comptables

Les principes comptables retenus sont identiques à ceux utilisés pour la préparation des comptes IFRS annuels pour l'exercice clos au 31 décembre 2014, à l'exception de l'application des nouvelles normes, amendements de normes et interprétations suivants adoptés par l'Union Européenne, d'application obligatoire pour la Société au 1er janvier 2015 :

Normes, amendement de normes et interprétations applicables à partir de l'exercice ouvert au 1er janvier 2015

La Société a appliqué les nouvelles normes, amendements de normes et interprétations suivantes à compter de l'ouverture de l'exercice 2015 :

- IFRIC 21 – Droits et taxes
- Cycle d'améliorations annuelles des IFRS – Cycle 2011-2013 :
 - Amendement d'IFRS 1 – première application des IFRS ;
 - Amendement d'IFRS 3 – Regroupement d'entreprises ;
 - Amendement d'IFRS 13 – Evaluation à la juste valeur
 - Amendement d'IAS 40 – Immeuble de placement ;

Ces nouveaux textes publiés par l'IASB n'ont pas eu d'incidence significative sur les comptes de la Société.

Normes et interprétations publiées mais non encore entrées en vigueur pour les comptes semestriels 2015

- Amendement d'IAS 19 – cotisation des membres du personnel
- Cycle d'améliorations annuelles des IFRS – Cycle 2010-2012 :
 - Amendement d'IFRS 2 – Paiements à base d'actions ;
 - Amendement d'IFRS 3 – Regroupement d'entreprises ;
 - Amendement d'IFRS 8 – Secteurs opérationnels ;
 - Amendement d'IFRS 13 – Evaluation à la juste valeur ;

- Amendement d'IAS 16 et IAS 38 – Immobilisations corporelles et incorporelles ;
- Amendement d'IAS 24 – Informations relatives aux parties liées.

La Société est actuellement en cours d'appréciation des impacts consécutifs à la première application de ces nouveaux textes. Elle n'anticipe pas d'impact significatif sur ses états financiers.

2.2 Utilisation de jugements et d'estimations

Pour préparer les états financiers conformément aux IFRS, des estimations, des jugements et des hypothèses ont été faites par la Direction de la Société ; elles ont pu affecter les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif, les passifs éventuels à la date d'établissement des états financiers, et les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice.

Ces estimations sont basées sur l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Elles sont évaluées de façon continue sur la base d'une expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement des appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Dans le cadre de l'élaboration de ces comptes semestriels, les principaux jugements effectués par la Direction ainsi que les principales hypothèses retenues sont les mêmes que ceux appliqués lors de l'élaboration des états financiers clos le 31 décembre 2014.

2.3 Changement de méthode comptable

A l'exception des nouveaux textes identifiés ci-dessus, POXEL n'a pas procédé à des changements de méthodes comptables au cours du 1er semestre 2015.

Note 3 : Immobilisations incorporelles

VALEURS BRUTES DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (Montants en euros)	Logiciels	Autres	Total
Etat de la situation financière au 31 décembre 2013	9 121	0	9 121
Capitalisation de frais de développement	0	0	0
Acquisition		0	0
Cession	0	0	0
Transfert	0	0	0
Etat de la situation financière au 30 juin 2014	9 121	0	9 121
Etat de la situation financière au 31 décembre 2014	10 171	0	10 171
Capitalisation de frais de développement	0	0	0
Acquisition	504	0	504
Cession	0	0	0
Transfert	0	0	0
Etat de la situation financière au 30 juin 2015	10 675	0	10 675

AMORTISSEMENTS

Etat de la situation financière au 31 décembre 2013	8 976	0	8 976
Augmentation	145	0	145
Diminution	0	0	0
Etat de la situation financière au 30 juin 2014	9 121	0	9 121
Etat de la situation financière au 31 décembre 2014	9 261	0	9 261
Augmentation	700	0	700
Diminution	0	0	0
Etat de la situation financière au 30 juin 2015	9 961	0	9 961

VALEURS NETTES COMPTABLES

Au 31 décembre 2014	910	0	910
Au 30 juin 2015	714	0	714

En raison des risques et incertitudes liés au processus de recherche et de développement, les six critères d'immobilisation ne sont pas réputés remplis pour aucun des projets de développement en cours. Par conséquent, la totalité des coûts encourus par la Société est comptabilisée en charges.

Note 4 : Immobilisations corporelles

VALEURS BRUTES DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Montants en euros)	Installation & Agencements	Matériel informatique	Mobilier	Total
Etat de la situation financière au 31 décembre 2013	22 097	39 601	18 739	80 437
Acquisition	3 490	3 536	2 326	9 352
Cession				0
Transfert				0
Etat de la situation financière au 30 juin 2014	25 587	43 137	21 065	89 789
Etat de la situation financière au 31 décembre 2014	25 587	39 601	28 075	93 263
Acquisition		8 863		8 863
Cession				0
Transfert				0
Etat de la situation financière au 30 juin 2015	25 587	48 464	28 075	102 126
AMORTISSEMENTS				
Etat de la situation financière au 31 décembre 2013	11 529	31 820	16 522	59 871
Augmentation	1 390	3 698	1 318	6 406
Diminution				0
Etat de la situation financière au 30 juin 2014	12 919	35 518	17 840	66 277
Etat de la situation financière au 31 décembre 2014	14 341	37 364	20 223	72 683
Augmentation	1 421	2 952	459	4 832
Diminution				0
Etat de la situation financière au 30 juin 2015	15 762	40 316	20 682	76 760
VALEURS NETTES COMPTABLES				
Au 31 décembre 2014	11 246	2 237	7 852	21 335
Au 30 juin 2015	9 825	8 148	7 393	25 366

La Société ne détient aucun contrat de location financement.

Il n'y a pas eu de constatation de pertes de valeur en application de la norme IAS 36.

Note 5 : Autres actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants sont constitués de dépôts de garantie versés dans le cadre de contrats de location simple des locaux à hauteur de 321 K€ ainsi que de la partie trésorerie du contrat de liquidité (126 K€).

Note 6 : Autres Créances

AUTRES CREANCES (Montants en euros)	30/06/2015	31/12/2014
Crédit d'impôt recherche	2 924 419	1 977 120
Taxe sur la valeur ajoutée	437 109	747 525
Avance Kreos	0	379 900
Avoir à recevoir		105 414
Charges constatées d'avance	111 604	51 698
Fournisseurs débiteurs		2 794
Subventions à recevoir		0
Autres	497	0
Total autres créances	3 473 629	3 264 451

L'intégralité des autres actifs courants a une échéance inférieure à un an.

Le solde de la créance de crédit d'impôt recherche comprend le solde au 31 décembre 2014 (2,0 M€, dont le règlement a été perçu début juillet 2015) auquel s'ajoute la créance évaluée au 30 juin 2015 (qui s'élève à 0,9 M€). Au 30 juin 2015, la créance est estimée sur la base des dépenses de recherche engagées à cette date et éligibles au crédit d'impôt recherche.

Les charges constatées d'avance se rapportent à des dépenses courantes principalement liées aux frais d'assurance sur les études cliniques.

Note 7 : Valeurs mobilières de placement et trésorerie

Le poste trésorerie et équivalents de trésorerie s'analyse comme suit :

TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE (Montants en euros)	30/06/2015	31/12/2014
Comptes bancaires	268 374	540 458
Dépôts à terme	26 878 778	8 771 031
Sicav monétaires	2 312 298	942 146
Total trésorerie et équivalents de trésorerie	29 459 450	10 253 635

Note 8 : Actifs et passifs financiers et effets sur le résultat

Les actifs et passifs de la Société sont évalués de la manière suivante au 31 décembre 2014 et au 30 juin 2015 :

(Montants en euros)	30/06/2015		Valeur - état de situation financière selon IAS 39			Instruments non financiers
	Valeur Etat de Situation financière	Juste Valeur	Juste-valeur par le compte de résultat	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	
Actifs financiers non courants	438 811	438 811		438 811		
Clients et comptes rattachés	60 000	60 000		60 000		
Autres créances	3 473 629	3 473 629		3 473 629		
Actifs financiers courants	0	0		0		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	29 459 450	29 459 450	0	29 459 450		
Total actifs	33 431 890	33 431 890	0	33 431 890	0	0
Dettes financières courantes	2 106 767	2 106 767	0		2 106 767	
Dérivé passif	0	0	0			
Dettes financières non courantes	2 770 924	2 770 924			2 770 924	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 302 291	2 302 291			2 302 291	
Autre créditeurs et dettes diverses	15 000	15 000			15 000	
Total passifs	7 194 981	7 194 981	0	0	7 194 981	0

(Montants en euros)	31/12/2014		Valeur - état de situation financière selon IAS 39			Instruments non financiers
	Valeur Etat de Situation financière	Juste Valeur	Juste-valeur par le compte de résultat	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	
Actifs financiers non courants	285 569	285 569		285 569		
Clients et comptes rattachés	0	0		0		
Autres créances	3 264 451	3 264 451		3 264 451		
Actifs financiers courants	0	0		0		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10 253 635	10 253 635	942 146	9 311 489		
Total actifs	13 803 654	13 803 654	942 146	12 861 508	0	0
Dettes financières courantes	8 551 302	8 551 302	7 301 831		1 249 471	
Dérivé passif	451 922	451 922	451 922			
Dettes financières non courantes	3 865 785	3 865 785			3 865 785	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 098 682	3 098 682			3 098 682	
Autre créditeurs et dettes diverses	0	0			0	
Total passifs	15 967 691	15 967 691	7 753 753	0	8 213 938	0

(Montants en euros)	Impacts compte de résultat au 30 juin 2015		Impacts compte de résultat au 30 juin 2014	
	Intérêts	Variation de juste valeur	Intérêts	Variation de juste valeur
Actifs				
Actifs en juste valeur par résultat				
Prêts et créances				
Trésorerie et équivalents de trésorerie		500		350
Passifs				
Dettes à la juste valeur par le compte de résultat		124 236		6 780 202
Passifs évalués au coût amorti : avances	196 492		14 267	

Note 9 : Capital

Capital émis

Le capital s'élève à 352 558,70 €, divisé en 17 627 935 actions de 0,02 € de valeur nominale chacune, entièrement libérées, après prise en compte de la réalisation de l'augmentation de capital dans le cadre de l'introduction en bourse de la société en février 2015.

Distribution de dividendes

La société n'a procédé à aucune distribution de dividendes sur le 1er semestre 2015.

Note 10 : Bons de souscriptions d'actions et bons de souscriptions d'actions de parts de créateurs d'entreprise

Bons de souscriptions d'actions (« BSA »)

Le tableau ci-dessous récapitule les données relatives aux plans d'options émis ainsi que les hypothèses retenues pour la valorisation selon IFRS2 :

Date d'attribution	Type	Nombre de bons émis	Nombre d'options caducs	Nombre d'options en circulation	Nombre maximum d'actions à émettre*	Hypothèses retenues - calcul de la juste valeur selon IFRS 2				
						Prix d'exercice en €* Durée d'exercice	Volatilité	Taux sans risques	Valorisation totale IFRS2 (Black&Scholes)	
CA du 5 juillet 2010	BSA administrateurs	4 500	0	4 500	90 000	3,33 € 5 ans	45%	3,5%	135 125 €	
Au 31 décembre 2010		4 500	0	4 500	90 000					
Au 31 décembre 2011		4 500	0	4 500	90 000					
Au 31 décembre 2012		4 500	0	4 500	90 000					
CA du 20 février 2013	BSA 31/10/2012	2 500	0	2 500	50 000	4,00 € 10 ans	52%	2,2%	71 843 €	
Au 30 juin 2013 et 31 décembre 2013		7 000	0	7 000	140 000					
CA du 12 mars 2014	BSA 31/10/2012	2 500	0	2 500	50 000	4,00 € 10 ans	55%	1,8%	227 848 €	
Au 31 décembre 2014		9 500	0	9 500	190 000					
CA du 8 janvier 2015	BSA 25-07-2014	42 500	0	42 500	42 500	4,00 € 10 ans	57%	0,0%	219 468 €	
CA du 29 avril 2015	BSA 25-07-2014	42 500	0	42 500	42 500	9,37 € 10 ans	57%	0,0%	287 591 €	
CA du 7 mai 2015	BSA 25-07-2014	240 000	0	240 000	240 000	9,62 € 10 ans	57%	0,1%	1 550 959 €	
Au 30 juin 2015		334 500	0	334 500	515 000					

* Après division du nominal par 20

Les droits à exercice pour les « BSA Administrateurs » sont acquis annuellement par tiers à chaque date d'anniversaire de l'attribution.

Les droits à exercice pour les « BSA 31/10/2012 » sont acquis immédiatement à la date d'attribution par l'Assemblée Générale. Ils sont souscrits par les bénéficiaires au prix de 12 € par BSA. La première tranche a été souscrite en 2013. La seconde tranche a été souscrite en avril 2014 (soit 30 K€ comptabilisé en prime d'émission par la Société en 2014).

Les droits à exercice pour les « BSA 25/07/2014) sont acquis par tiers sur la base d'échéanciers propres à chaque bénéficiaire.

L'exercice des bons n'est pas soumis à une condition de performance. En revanche, il est soumis à une condition de présence.

Ces plans sont qualifiés « d'equity settled ». La Société n'a pas d'engagement de rachat de ces instruments auprès des salariés en cas de départ ou en cas de non survenance d'un évènement particulier.

Bons de souscriptions de parts de créateurs d'entreprises (« BSPCE » ou « BCE »)

Le tableau ci-dessous récapitule les données relatives aux plans d'options émis ainsi que les hypothèses retenues pour la valorisation selon IFRS2 :

Date d'attribution	Type	Nombre de bons émis	Nombre d'options caducs	Nombre d'options en circulation	Nombre maximum d'actions à émettre*	Hypothèses retenues - calcul de la juste valeur selon IFRS 2				
						Prix d'exercice en €* Durée d'exercice	Volatilité	Taux sans risques	Valorisation totale IFRS2 (Black&Scholes)	
CA du 20 juin 2010	BCE 10-06-2010-1	5 000	2 750	2 250	45 000	2,50 €	5 ans	45%	3,5%	176 537 €
CA du 17 décembre 2010	BCE 10-06-2010-2	3 000	0	3 000	60 000	2,50 €	5 ans	45%	3,7%	102 951 €
Au 31 décembre 2010		8 000	2 750	5 250	105 000					
CA du 20 septembre 2011	BCE 10-06-2010-2	1 500	0	1 500	30 000	2,50 €	5 ans	50%	4,0%	59 996 €
Au 31 décembre 2011		9 500	2 750	6 750	135 000					
Au 31 décembre 2012		9 500	2 750	6 750	135 000					
Au 30 juin 2013 et 31 décembre 2013		9 500	2 750	6 750	135 000					
CA du 12 mars 2014	BCE 31-10-2012	5 000	0	5 000	100 000	3,20 €	10 ans	55,00%	1,80%	558 351 €
Au 31 décembre 2014		14 500	2 750	11 750	235 000					
Au 30 juin 2015		14 500	2 750	11 750	235 000					

*Après division du nominal par 20

Les droits à exercice pour les plans BCE10-06-2010 sont acquis annuellement par tiers à chaque date d'anniversaire de l'attribution. Les droits à exercice pour le plan BCE31-10-2012 sont acquis à compter de leur souscription.

L'exercice des bons n'est pas soumis à une condition de performance. En revanche, il est soumis à une condition de présence.

Ces plans sont qualifiés « d'equity settled ». La société n'a pas d'engagement de rachat de ces instruments auprès des salariés en cas de départ ou en cas de non survenance d'un évènement particulier.

Détail de la charge comptabilisée selon la norme IFRS 2 au 30 juin 2014 et au 30 juin 2015

Type	Date d'Octroi	Au 30 juin 2014					Au 30 juin 2015				
		Nombre d'options en circulation	Coût IFRS 2 du plan	Charge cumulée à l'ouverture	Charge au 30 juin 2014	Charge cumulée au 30/06/2014	Nombre d'options en circulation	Coût IFRS 2 du plan	Charge cumulée à l'ouverture	Charge au 30 juin 2015	Charge cumulée au 30/06/2015
BSA administrateurs	CA du 5 juillet 2010	4 500	135 125 €	135 125 €	0 €	135 125 €	4 500	135 125 €	135 125 €	0 €	135 125 €
BSA 31/10/2012	CA du 20 février 2013	2 500	71 843 €	71 843 €	0 €	71 843 €	2 500	71 843 €	71 843 €	0 €	71 843 €
BSA 31/10/2012	CA du 12 mars 2014	2 500	227 848 €	0 €	227 848 €	227 848 €	2 500	227 848 €	227 848 €	0 €	227 848 €
BCE 31-10-2012	CA du 12 mars 2014	0	0 €	0 €	0 €	0 €	42 500	219 468 €	0 €	73 477 €	73 477 €
BSA 25-07-2014	CA du 8 janvier 2015	0	0 €	0 €	0 €	0 €	42 500	287 591 €	0 €	7 323 €	7 323 €
BSA 25-07-2014	CA du 29 avril 2015	0	0 €	0 €	0 €	0 €	240 000	1 550 959 €	0 €	549 298 €	549 298 €
Total - BSA		9 500	434 817 €	206 968 €	227 848 €	434 817 €	334 500	2 492 834 €	434 817 €	630 098 €	1 064 915 €

Type	Date d'Octroi	Au 30 juin 2014					Au 30 juin 2015				
		Nombre d'options en circulation	Coût IFRS 2 du plan	Charge cumulée à l'ouverture	Charge au 30 juin 2014	Charge cumulée au 30/06/2014	Nombre d'options en circulation	Coût IFRS 2 du plan	Charge cumulée à l'ouverture	Charge au 30 juin 2015	Charge cumulée au 30/06/2015
BCE 10-06-2010-1	CA du 20 juin 2010	2 250	176 537 €	176 537 €	0 €	176 537 €	2 250	176 537 €	176 537 €	0 €	176 537 €
BCE 10-06-2010-2	CA du 17 décembre 2010	3 000	102 951 €	102 951 €	0 €	102 951 €	3 000	102 951 €	102 951 €	0 €	102 951 €
BCE 10-06-2010-2	CA du 20 septembre 2011	1 500	59 996 €	53 663 €	4 384 €	58 047 €	1 500	59 996 €	59 996 €	0 €	59 996 €
BCE 31-10-2012	CA du 12 mars 2014	5 000	558 351 €	0 €	558 351 €	558 351 €	5 000	558 351 €	558 351 €	0 €	558 351 €
Total - BSPCE		11 750	897 835 €	333 151 €	562 736 €	895 887 €	11 750	897 835 €	897 835 €	0 €	897 835 €

Note 11 : Emprunts et dettes financières

DETTES FINANCIERES COURANTES ET NON COURANTES (montant en euros)	30/06/2015		31/12/2014	
Avance remboursable	705 051		719 728	
Dérivé passif (Kreos Tranche B)	0		451 922	
Dettes Kreos (Tranche A)	2 065 873		3 146 057	
Dettes financières non courantes	2 770 924		4 317 707	
Avance remboursable	49 432		35 000	
Concours bancaires courants	0		0	
Dettes contrat Merck Serono	0		7 301 831	
Dettes Kreos (Tranche A)	2 057 334		1 213 609	
Emprunt obligataire	0		0	
Agios	0		862	
Dettes financières courantes et dérivé passif	2 106 767		8 551 302	
Total dettes financières	4 877 690		12 869 008	

Ventilation des dettes financières par échéance

Les échéances des dettes financières s'analysent comme suit au cours des exercices présentés :

DETTES FINANCIERES COURANTES ET NON COURANTES (montant en euros)	30/06/2015			
	Montant brut	Part à moins d'un an	De 1 à 5 ans	Supérieur à 5 ans
Avances remboursables	754 483	49 432	705 051	0
Dettes Kreos (Tranche A)	4 123 207	2 057 334	2 065 873	0
Total dettes financières	4 877 690	2 106 767	2 770 924	0

DETTES FINANCIERES COURANTES ET NON COURANTES (montant en euros)	31/12/2014			
	Montant brut	Part à moins d'un an	De 1 à 5 ans	Supérieur à 5 ans
Avances remboursables	754 728	35 000	602 032	117 696
Agios	862	862	0	0
Emprunt obligataire	0	0	0	0
Dettes Kreos (Tranche A)	4 359 666	1 213 609	3 146 057	0
Dérivé passif (Kreos Tranche B)	451 922	0	451 922	0
Contrat Merck	7 301 831	7 301 831	0	0
Total dettes financières	12 869 008	8 551 302	4 200 011	117 696

11.1 Dettes auprès d'établissements de crédit

La Société n'a pas souscrit pendant le 1er semestre 2015 d'emprunts auprès des établissements de crédit.

Autorisation de découvert

La Société bénéficie d'une autorisation de découvert d'un montant de 1,7 M€ moyennant le nantissement d'un compte à terme pour le même montant.

11.2 Avances remboursables et subventions

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des avances remboursables et subventions :

EVOLUTION DES AVANCES REMBOURSABLES OSEO / FEDER (Montant en euros)	Avances remboursables		Total
	PXL770	Imeglimine (Nouvelle Formulation)	
Au 31 décembre 2014	187 416	567 312	754 728
(+) Encaissement			
(-) Remboursement	(15 000)		(15 000)
Subventions			
Charges financières	4 060	10 695	14 755
(+/-) Autres mouvements			
Au 30 juin 2015	176 475	578 007	754 483

Les variations « Autres mouvements » sont relatives à l'attribution définitive des subventions virées en compte de résultat et à l'actualisation des avances conditionnées.

Ventilation des avances remboursables et des subventions par date d'échéance

	Avances remboursables		Total
	PXL770	Imeglimine (Nouvelle Formulation)	
Au 30 juin 2015	176 475	578 007	754 483
Part à moins d'un an	37 432	12 000	49 432
Part d'un an à 5 ans	139 043	566 007	705 051
Part à plus de 5 ans			

La société n'a pas obtenu de nouvelle avance remboursable au cours du 1er semestre 2015 ni reçu de versements complémentaires au titre des avances existantes.

11.3 Dette vis-à-vis de Merck Serono

La dette vis-à-vis de Merck Serono s'est éteinte avec la réalisation de l'introduction en bourse de la Société. En effet, à la date du 6 février 2015, la Société a constaté l'exercice par Merck Serono de ses 1 088 531 BSA MS en autant d'actions ordinaires nouvelles. Ce prix a été réglé par compensation avec la dette reconnue dans les comptes de la Société.

L'augmentation de capital social correspondant à la création de 1 088 531 actions nouvelles de € 0,02 de nominal s'élève à € 21 770,62. Cette augmentation de capital s'accompagne de la constatation d'une prime d'émission s'élevant à € 7 227 846.

Note 12 : Engagements envers le personnel

Les engagements envers le personnel sont constitués de la provision pour indemnités de fin de carrière, évaluée sur la base des dispositions prévues par la convention collective applicable, à savoir la convention collective de l'industrie pharmaceutique. Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour l'évaluation des indemnités de départ à la retraite sont les suivantes :

HYPOTHESES ACTUARIELLES	30/06/2015	31/12/2014
Age de départ à la retraite	Départ volontaire à 65/67 ans	
Conventions collectives	Industrie pharmaceutique	
Taux d'actualisation (IBOXX Corporates AA)	1,56%	1,49%
Table de mortalité	INSEE 2012	INSEE 2012
Taux de revalorisation des salaires	2%	2%
Taux de turn-over	Faible	Faible
Taux de charges sociales	53%	53%

La provision pour engagement de retraite a évolué de la façon suivante :

ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL (Montants en euros)	Indemnités de départ en retraite
Au 31 décembre 2014	97 758
Coûts des services passés	10 599
Coûts financiers	728
Ecart actuariels	2 749
Au 30 juin 2015	111 833

Note 13 : Provisions

La Société peut être impliquée dans des procédures judiciaires, administratives ou réglementaires dans le cours normal de son activité. Une provision est enregistrée par la Société dès lors qu'il existe une probabilité suffisante que de tels litiges entraîneront des coûts à la charge de la Société.

Aucune provision n'a été jugée nécessaire dans le cadre de la clôture semestrielle au 30 juin 2015.

Note 14 : Fournisseurs et autres passifs courants

14.1. Fournisseurs et comptes rattachés

Sur les fournisseurs et comptes rattachés aucune actualisation n'a été pratiquée dans la mesure où les montants ne représentaient pas d'échéance supérieure à 1 an au 30 juin 2015.

DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES (Montants en euros)	30/06/2015	31/12/2014
Dettes fournisseurs	1 171 273	1 112 074
Factures non parvenues	1 131 018	1 986 608
Total dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 302 291	3 098 682

14.2 Dettes fiscales et sociales

Les dettes fiscales et sociales s'analysent comme suit :

DETTES FISCALES ET SOCIALES (Montants en euros)	30/06/2015	31/12/2014
Personnel et comptes rattachés	104 446	154 202
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	137 053	93 740
Autres impôts, taxes et versements assimilés	33 979	60 013
Total dettes fiscales et sociales	275 478	307 955

14.3. Autres passifs courants

Au 30 juin 2015, les autres passifs courants correspondent aux jetons de présence à verser aux administrateurs.

Note 15 : Produits opérationnels

CHIFFRE D'AFFAIRES ET PRODUITS OPERATIONNELS (Montants en euros)	30/06/2015	30/06/2014
Chiffre d'affaires	50 000	0
Recherche et développement		
Crédit d'impôt recherche	946 912	1 045 069
Subventions FEDER / Grand Lyon	1 000	1 845
Autres produits	0	0
Total chiffre d'affaires et produits opérationnels	997 912	1 046 914

Les 50 K€ de chiffre d'affaires correspondent au revenu lié au contrat de licence signé avec ENYO PHARMA SAS (voir faits marquants).

Note 16 Détails des charges et produits par fonction

16.1 Recherche et Développement

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT (Montants en euros)	30/06/2015	30/06/2014
Charges de personnel	497 232	473 361
Paie fondés sur des actions	0	329 796
Sous-traitance, études et recherches	2 313 271	2 334 425
Honoraires propriété intellectuelle	330 693	249 583
Rémunérations Interm. Honoraires	143 666	19 301
Primes d'assurance	9 559	39 761
Déplacements, Missions et Réceptions	29 068	39 097
Locations	25 439	21 011
Documentation, formations	1 324	1 819
Amortissement des immobilisations	0	0
Autres impôts et taxes	7 973	4 414
Divers	0	0
Frais de Recherche et Développement	3 358 224	3 512 569
Crédit d'impôt recherche	946 912	1 045 069
Subventions FEDER / Grand Lyon	1 000	1 845
Subventions	947 912	1 046 914

16.2 Frais généraux et administratifs

FRAIS GENERAUX ET ADMINISTRATIFS (Montants en euros)	30/06/2015	30/06/2014
Charges de personnel	300 487	291 229
Paiement fondés sur des actions	630 098	460 789
Locations	9 494	13 053
Déplacements, Missions et Réceptions	203 479	134 506
Entretien et réparation	10 324	11 653
Frais postaux et télécommunications	10 974	11 169
Primes d'assurance	12 645	5 727
Publicité, Relations extérieures	350 910	350
Rémunérations Interm. Honoraires	1 115 101	313 207
Documentation et formation	606	56
Services bancaires et assimilés	3 200	3 333
Sous-traitance, études et recherches	0	24 443
Amortissement des immobilisations	5 532	6 553
Autres impôts et taxes	2 975	2 742
Divers	20 051	12 636
Frais Généraux et Administratifs	2 675 876	1 291 444

Les frais liés à l'augmentation de capital réalisée dans le cadre de l'introduction en bourse de la Société ont été comptabilisés en diminution de la prime d'émission. Les frais liés à l'opération d'introduction en bourse ont été comptabilisés en charge, principalement. Pour certains frais, la répartition par nature a été réalisée sur la base de l'appréciation du management.

Note 17 : Effectifs

Les effectifs moyens de la société POXEL au cours des deux derniers exercices sont les suivants :

EFFECTIFS MOYENS	30/06/2015	30/06/2014
Cadres	11	10
Non Cadres	0	0
Total effectifs moyens	11	10

Note 18 : Produits et charges financiers, nets

PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS (Montants en euros)	30/06/2015	30/06/2014
Variation de la juste valeur OC		(2 049 160)
Intérêts Kreos	(413 941)	
Variation de la juste valeur du dérivé	72 022	
Autres charges financières	(14 255)	(14 496)
Produits financiers	109 396	20 612
Variation de la juste valeur dette Merck Serono	52 214	(4 997 136)
(Pertes) et gains de change	107	0
Total produits et (charges financiers)	(194 457)	(7 040 180)

Le résultat financier est principalement impacté par les intérêts de l'emprunt souscrit auprès de Kreos.

Les autres charges financières sont constituées essentiellement de l'effet de la désactualisation des avances remboursables.

Note 19 : Impôts sur les bénéfices

Sur la base des mêmes règles que celles du 31 décembre 2014, aucun impôt différé actif n'est comptabilisé dans les comptes de la Société au-delà des impôts différés passifs.

Note 20 : Résultat par action

Résultat de base

Le résultat de base par action est calculé en divisant le bénéfice net revenant aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Les instruments donnant droit au capital de façon différée (BSA, BCE et obligations convertibles) sont considérés comme anti dilutifs car ils induisent une augmentation du résultat par action. Ainsi le résultat dilué par action est identique au résultat de base par action.

RESULTAT DE BASE PAR ACTION (Montants en euros)	30/06/2015	31/12/2014*
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	17 073 292	9 976 856
Résultat net de l'exercice	(5 230 646)	(14 082 448)
Résultat de base par action (€/action)	(0,31)	(1,41)
Résultat dilué par action (€/action)	(0,31)	(1,41)

* Après prise en compte de la division du nominal par 20

Note 21 : Parties liées

Aucun avantage postérieur à l'emploi n'est octroyé aux membres du conseil d'administration.

Les rémunérations versées aux dirigeants s'analysent de la façon suivante (en euros) :

Rémunération des mandataires sociaux	30/06/2015	30/06/2014
Rémunérations fixes dues	63 436	60 996
Rémunérations variables dues	24 108	19 102
Avantages en nature	2 574	2 600
Charges patronales	26 231	22 134
Jetons de présence	40 769	7 500
Paiement fondés sur des actions	80 800	227 848
Honoraires de conseils	25 000	25 000
TOTAL	262 918	365 180

Les modalités d'allocation des parts variables sont établies en fonction d'objectifs qualitatifs et quantitatifs assis à 85% sur le respect d'objectifs au niveau de la Société communs à l'ensemble des salariés et à 15% sur des objectifs individuels.

Les modalités d'évaluation de l'avantage relatif à des paiements fondés sur des actions sont présentées en note 10.

Note 22 : Information sectorielle

La Société opère sur un seul segment : le développement de molécules innovantes et premières dans leur classe pour le traitement du diabète de type 2.

Les actifs et la perte opérationnelle présentée sont localisés en France.

Ainsi, la performance de la Société est analysée actuellement au niveau de la Société.

Note 23 : Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan existants au 30 juin 2015 n'ont pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2014. Il s'agit principalement des DIF (Droits individuels à la Formation), de l'engagement au titre du contrat signé avec Merck Serono lors de la création de la société, du nantissement d'un compte à terme pour couvrir l'autorisation de découvert bancaire d'un montant de €1,7 million et des baux commerciaux pour les bureaux du siège de la société à Lyon et de son établissement à Paris.

4. RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SEMESTRIELS RESUMES ETABLIS EN NORMES IFRS TELLES QU'ADOPTÉES DANS L'UNION EUROPEENNE

Au Président du Conseil d'administration,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de la société Poxel et en réponse à votre demande, nous avons effectué une revue limitée des comptes semestriels résumés de la société Poxel établis selon le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relatifs aux comptes clos le 30 juin 2015 (ci-après les « comptes en normes IFRS »), tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes semestriels résumés ont été établis sous la responsabilité de votre Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes semestriels résumés, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Fait à Villeurbanne et Lyon, le 27 Août 2015

Les commissaires aux comptes

MAZARS

PricewaterhouseCoopers Audit

Christine DUBUS

Elisabeth L'HERMITE